

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4497 MARDI 2 MAI 2023

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'Union sacrée prête à offrir un second mandat à Félix Tshisekedi

L'Union sacrée de la nation, plateforme politique et électorale soutenant la candidature de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la prochaine présidentielle, a effectué sa sortie officielle, le 29 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa. Tous les partis et personnalités politiques affiliés à cette plateforme ont massivement répondu à l'appel avec, pour seul leitmotiv, offrir un second mandat au président Félix Tshisekedi.

Page 3

Arrivée du gouverneur
Gentiny Ngobila au stade des
Martyrs



ENJEUX POLITIQUES

Les quatre priorités du gouvernement Sama Lukonde II



Les domaines prioritaires de l'action gouvernementale concernent, primo la politique, la justice, l'administration publique, la défense et la sécurité; secundo l'économie et les finances; tertio la reconstruc-

tion du pays, et quarto le social. Dans tous ces domaines qui, en réalité, sont la synthèse des quinze piliers du gouvernement, le président de la République attend des résultats concrets.

Page 2

30^E JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les préparatifs vont bon train



Le Ministre de la Communication et Médias Patrick Muyaya

La communauté des nations se prépare à célébrer, demain, la 30^e Journée mondiale de la liberté de la presse. En République démocratique du Congo, l'événement en préparation sera célébré sous le haut patronage du président de la République, Félix Tshisekedi. Cette manifestation internationale coïncide avec l'avènement de la nouvelle loi sur la presse censée redéfinir le paysage médiatique congolais.

Page 4

Football

Arrêt définitif du championnat national



Veron Mosengo, secrétaire général de la CAF au siège de la Fécofa à Kinshasa

La Ligue nationale de football s'est officiellement déclarée incapable de poursuivre l'organisation des championnats nationaux de Ligue 1 et 2, à l'arrêt depuis décembre 2022. Cette décision n'est pas sans conséquence par rapport aux clubs devant représenter le pays aux prochaines compétitions africaines interclubs de football.

Page 5

ÉDITORIAL

Urgence libyenne

À l'issue de son entretien, le 26 avril, à Pointe-Noire, avec le président Denis Sassou N'Gusso, l'envoyé spécial des États-Unis en Libye s'est montré préoccupé. Richard Norland a notamment indiqué, au sujet de ce dossier sensible pour lequel son pays s'investit aux côtés d'autres facilitateurs comme les Nations unies et l'Union africaine (UA), combien il devient urgent d'accélérer le processus de convocation du dialogue national inclusif en vue des élections générales apaisées.

La mission du comité de haut niveau de l'UA que conduit le chef de l'État congolais bénéficie ainsi du soutien réitéré des plus hautes autorités américaines désireuses de voir enfin la Libye sortir du chaos qui dure depuis plus de dix ans. D'après le diplomate américain, si tout indique qu'un consensus se consolide entre les forces politiques et sociales libyennes pour sortir de l'impasse actuelle, les violences qui s'amplifient au Soudan rendent la situation encore plus complexe dans une grande partie de l'Afrique.

Ajouter à ces conflits les pays comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger soumis aux pressions de nombreux groupes terroristes, la situation à l'Est de la République démocratique du Congo et en République centrafricaine, pays frontaliers du Soudan, il en résulte une instabilité généralisée contre laquelle la communauté internationale doit agir de manière concertée. Le ballet diplomatique dont Brazzaville constitue la tête de pont au cœur de l'Afrique centrale fonde sa légitimité dans l'impérieuse nécessité de mutualiser les efforts de paix pour le bien de tous.

En l'espace de deux semaines, la rivalité au sommet de l'État soudanais a jeté des milliers de civils sur les routes, aggravant le sort déjà bien fragile des réfugiés sur le continent. Au regard de ce tableau alarmant, sans rien exagérer, l'on peut dire qu'il y a péril en la demeure.

Le Courrier de Kinshasa

ENJEUX POLITIQUES

Les priorités du gouvernement Sama Lukonde II

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rappelé, au détour du séminaire du gouvernement dont il a clôturé les travaux le 26 avril, les domaines prioritaires, apprend-on des services de la communication présidentielle.



Le premier domaine concerne la politique, la justice, l'administration publique, la défense et la sécurité. Le deuxième est lié à l'économie et finances ; le troisième concerne la reconstruction du pays et le dernier porte sur le social. Dans tous ces domaines, qui sont en réalité la synthèse des quinze piliers du gouvernement, le président de la République attend des résultats concrets. Dans son allocution de clôture du forum, le chef de l'État a dit attendre de chacun des membres du gouvernement l'application des recommandations et résolutions issues des deux jours des travaux du séminaire gouvernemental. « Vous pouvez compter sur mon appui pour

l'atteinte des objectifs qui vous sont assignés », a dit le président de la République.

Faisant la restitution des deux jours des travaux, le Premier ministre, Jean Michel Sama Lukonde, a affirmé que ce séminaire a été une opportunité pour le gouvernement de se rappeler les objectifs stratégiques qui sous-tendent le programme gouvernemental. Il a été une occasion de passer en revue l'approche de travail du président de la République, de se réapproprier sa vision et d'ouvrir des nouvelles perspectives.

A l'issue des échanges sous la forme d'exposés, chacun des membres du gouvernement a lu et signé l'acte d'engagement

éthique. Loin d'être une formalité protocolaire, la signature de ce document est une obligation légale prévue dans la Constitution du pays, mais aussi, un acte de foi et d'adhésion à la vision du président de la République en matière de bonne gouvernance.

Devant le Premier ministre, chaque signataire a déclaré sur l'honneur s'engager à respecter les valeurs fondamentales, la Constitution, les lois et règlements du pays et de se conformer aux termes de l'acte d'engagement éthique des membres du gouvernement. Ainsi, par exemple, en termes des valeurs de service public, chaque ministre a pris l'engagement solennel de « privilégier l'intérêt général; servir l'État avec sacrifice, abnégation et exemplarité pour atteindre les objectifs assignés au gouvernement ; mobiliser son intelligence et son savoir-faire pour exécuter avec succès les charges ministérielles lui confiées ; manifester son engagement par le dévouement, l'honnêteté, l'intégrité, l'équité, la dignité, l'impartialité et la loyauté dans ses relations avec ses collègues et avec le public. » L'acte d'engagement éthique comporte aussi quelques interdictions dont la divulgation des secrets professionnels.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2023

L'Union sacrée prête à offrir un second mandat à Félix Tshisekedi

L'Union sacrée de la nation (USN), plateforme politique et électorale soutenant la candidature de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la prochaine présidentielle, s'est réunie, le 29 avril, au stade des Martyrs.

L'USN s'est réunie en l'absence de son autorité morale, le président Félix Tshisekedi, en déplacement le même jour à Kisantu, au Kongo Central, où il est allé assister à la messe de requiem en mémoire de l'abbé Joseph Ntemo Nsi, son ancien formateur. Tous les partis et personnalités politiques affiliés à l'USN ont massivement répondu à l'appel avec, pour seul leitmotiv, offrir un second mandat au président Félix Tshisekedi. Pour son premier grand rassemblement populaire à Kinshasa, l'USN n'est pas allée dans la demi-mesure. L'affluence a été bien à la hauteur des espérances, frôlant le débordement dans un stade réputé accueillir 80 000 places.

Appel à l'unité et à la cohésion C'est dans une hystérie collective à grand renfort des vivats que les membres du présidium, tous de blanc vêtus, ont fait irruption dans l'enceinte du stade, non sans faire un tour d'honneur sous une clameur assourdissante d'un public visiblement enthousiasmé. « Soyons du bon côté de l'histoire ». Cette thématique de l'événement a guidé, inspiré et orienté les interventions des uns et des autres avec, en toile de fond, l'appel à l'unité nationale. Christophe Mboso Nkodia, Modeste Bahati Lukwebo, Jean Michel Sama Lukonde, Vital Kamerhe, Jean-Pierre Bemba et Augustin Kabuya ont, chacun, dans sa prise de parole, mis une emphase particulière sur la né-

cessité de faire bloc contre toute velléité de nuisance extérieure, d'où qu'elle vienne. Ils ont appelé leurs compatriotes à l'unité face aux défis sécuritaires et du développement de la République démocratique du Congo (RDC). Pour le président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, la RDC a plus besoin de l'unité en ce moment où sa souveraineté est mise à rude épreuve. Tout en affirmant qu'il n'y aura pas de dialogue avec l'opposition, il a rassuré quant à la tenue des élections à l'échéance échue pour offrir un deuxième mandat à Félix Tshisekedi. En outre, il a indiqué que les Congolais de l'USN veulent bâtir un Congo fort et prospère. « *Nous sommes unis pour la défense de la patrie et pour une nouvelle gouvernance ayant pour base les résultats et la volonté du peuple* », a-t-il indiqué.

Abondant dans le même sens, le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Augustin Kabuya, a appelé au rassemblement des Congolais derrière l'autorité suprême du pays en vue de booster son économie et son développement. Il a fait savoir que les partis politiques membres de l'USN aligneront plusieurs candidats à la députation nationale, aux sénatoriales, aux provinciales et municipales. « *L'UDPS se bat pour gérer le plus longtemps possible le pouvoir qu'il détient* », a-t-il fait savoir.

Bahati Lukwebo, président du



Sénat, de son côté, a révélé que le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo sera le seul candidat à la présidence pour l'AFDC, son parti politique. Pour sa part, le leader du Mouvement de libération du Congo, Jean-Pierre Bemba, s'est apaisé sur les contours du complot international dont la RDC est victime, tout en martelant sur le caractère non négociable de l'intégrité et de la souveraineté nationale. « *Soyons unis, car notre unité enverra le message loin pour dire que le Congo est un et que personne ne pourra le diviser* », a-t-il déclaré, d'un ton ferme, appelant à une conjugaison d'efforts, au-delà des clivages politiques, afin de sauver la patrie en dan-

ger. Auparavant, le ministre de l'Economie nationale, Vital Kamerhe, a informé de la prise en compte, par l'exécutif national, des desideratas de la population concernant la hausse du dollar et des prix des biens de première nécessité. Il a appelé à la conjugaison des efforts afin d'augmenter la production agricole locale de sorte à mieux lutter contre les effets pervers de la crise économique.

À sept mois des élections générales, la majorité présidentielle vient là d'afficher clairement ses ambitions électorales à travers cette grandiose manifestation qui pose les prémices de la réélection de Félix Tshisekedi. Un message fort envoyé à l'op-

position, prise de court, qui appelle déjà à l'organisation d'une marche pacifique dans deux semaines. En rappel, l'USN a été créée pour porter la candidature présidentielle de Félix Tshisekedi qui s'était, d'ores et déjà, prononcé sur ses intentions de briguer un deuxième mandat. La plateforme incarne, en tant que force politique, l'ambition légitime d'amener le pays à faire face à ses différents défis, à garantir sa stabilité ainsi que son développement par la bonne gouvernance. La Police nationale congolaise, ville de Kinshasa, a dressé un bilan de zéro mort et zéro blessé durant cet événement qui a réuni des milliers de personnes.

Alain Diasso

DISPARITION

Le président Félix Tshisekedi rend hommage à l'abbé José Ntemo Nsi

En se rendant personnellement à Kisantu, à 120 km de Kinshasa, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, est allé honorer la mémoire d'un enseignant et un éducateur de notoriété qui l'a reçu comme élève au Collège Notre-Dame de Mbanza-Boma, entre 1977 et 1983.

Décédé à l'âge de 72 ans, l'abbé Joseph Ntemo a passé toute sa vie au service de l'évangélisation et de la formation de l'élite congolaise dans le réseau des écoles catholiques de l'ex Bascongo. Tout le clergé et toute la notabilité de Kisantu se sont mobilisés pour lui rendre un dernier hommage, le 29 avril. L'abbé Joseph Ntemo Nsi était prêtre du diocèse de la province du Kongo Central, indique la communication présidentielle. Accueilli par le gouverneur de la province, Guy Bandu, et l'évêque de Kisantu, Mgr Jean Crispin Kimbeni, le président Félix Tshisekedi s'est incliné devant la dépouille de l'illustre disparu exposée dans la cathédrale Notre-Dame des sept douleurs de Kisantu, puis a assisté à la messe des suffrages qui a précédé la mise en terre au nécropole clergical de Kisantu.

Toutes les personnalités laïques et religieuses présentes à Ki-



santu ont fait des témoignages élogieux de ce prêtre. Formé

à Mbanza-Mboma, au petit séminaire de Lemfu et au Grand

séminaire de Mayidi, Joseph Ntemo a été admis à l'ordre

presbytéral en 1977. Après avoir exercé son ministère de prêtre séculier comme vicaire et curé des paroisses, l'abbé Joseph a travaillé pour les œuvres de développement. En tant que directeur du bureau diocésain de développement de Kisantu, il a laissé plusieurs traces indélébiles. À la faveur de sa première visite à Mbanza-Mboma, le président de la République, Félix Tshisekedi, était particulièrement heureux de retrouver l'abbé Ntemo, son ancien recteur ainsi que ses condisciples regroupés au sein de l'Association des anciens élèves du collège Mbanza-Mboma. Dans son homélie, l'évêque de Kisantu a salué « *le sens aigu de profonde gratitude du président Félix Tshisekedi et son sens élevé de compassion* ». L'abbé Joseph aura bien porté son nom de Ntemo Nsi, « *la lumière du pays* » dans sa langue natale.

A.D.

INSTITUT FRANÇAIS

L'Empire du silence au cœur d'un ciné-débat à la Halle de la Gombe

Le réalisateur belge Thierry Michel va participer à la projection de son film plaidoyer ce samedi 29 avril à 16h30 de retour de la tournée qui l'a conduit à le montrer à Kananga, Kolwezi et Lubumbashi le mois de mars dernier.

Une projection de plus, loin d'être de trop, de L'Empire du silence à Kinshasa est un rendez-vous avec l'histoire du Congo que les Kinois ne connaissent pas vraiment assez. Il ne s'agit pas d'une rencontre cinéma ordinaire lorsqu'il s'agit de passer deux heures à regarder le documentaire qui brise l'omerta autour de la pénible réalité de l'Est. L'incompréhensible silence qui entoure l'indicible cruauté quotidienne des populations est encore plus patent quand les sombres enjeux crèvent si bien l'écran. Ainsi, participer au ciné-débat organisé autour du documentaire est très révoltant. Mais Thierry Michel espère plus de ces rencontres qui, naturellement, devraient pousser à une réaction. Ceux qui ont vu L'Empire du silence ont à chaque fois enragé et avec raison.

« Peut-être est-il temps que plus de Congolais se lèvent, que le peuple, partant de Kinshasa le fasse une fois plus conscient du triste sort de l'Est qui est celui de la nation entière », a dit l'un des spectateurs à la cathédrale Notre-Dame en mars dernier. De son côté, le réalisateur belge ne se donne plus aucun répit pour le conscientiser sur des évidences que l'on a prises pour des rumeurs. Ils lèvent le voile sur plusieurs pans obscurs de cette histoire entretenue en l'état sciemment.



Une vue de la foule à la projection à l'archidiocèse de Lubumbashi/DR

En ce moment où le débat sur la congolité portée par la loi Tshiani divise, il est étonnant que jusqu'ici, le débat continue à primer sur l'action. Et c'est un étranger qui se montre bien plus déterminé à apporter sa pierre à la mobilisation internationale pour que justice soit faite pour les crimes odieux et impunis dont le Congo est victime. Depuis maintenant vingt-cinq ans que cela dure, Kinshasa ne le sent toujours pas dans sa chair. La diffusion du documentaire poignant que Thierry Michel a pris le parti d'assurer personnellement éveille et constitue l'appui nécessaire à la campagne internationale Justice for Congo.

Vente des DVD ce samedi

Après Kinshasa que l'on espère se sentira plus concernée et engagée à agir, le documentaire sera à nouveau en tournée dans plusieurs villes en province. En effet, donnant suite à celle organisée en mars dernier, Thierry Michel va reprendre la route et enchaîner plusieurs autres projections début mai. Le cinéaste a fait savoir qu'il va tour à tour poser ses valises au Katanga, à Lubumbashi, Likasi et Kipushi, à l'initiative de l'archevêché et de l'université. Il est clair que les ciné-débats précédents n'ont pas laissé indifférent. Et c'est le but pour que le Congolais comprenne

mieux le combat qu'il se doit de mener pour sa patrie, sa dignité et plus que tout son avenir.

Par ailleurs, Thierry Michel signale que les prochaines projections clôtureront les cycles de diffusions de L'Empire du silence qu'il a entrepris d'assurer depuis un an et demi. En effet, c'est depuis novembre 2021 qu'il s'est employé à le montrer au Congo. Le Palais du peuple, siège du Parlement a servi de point de départ à la série des projections qui ont suivi. Le réalisateur parle d'un « total plus de quarante séances organisées dans six provinces et neuf villes congolaises rassemblant plusieurs dizaines de milliers de spec-

tateurs ». Mais il semble que jusqu'ici, la mobilisation escomptée ne soit pas encore au rendez-vous. Peut-être faudrait-il envisager, dans le cas de Kinshasa particulièrement, des projections en cité au milieu du peuple en mesure de se lever. Et se focaliser sur des provinces à torpiller de sorte à éveiller les esprits, au-delà des clameurs soulevées lors des projections, saisir ceux disposés à se mettre debout au-delà de la dénonciation entre les murs des salles de projection. « La poignée de gens qui ont vu le film qui sont-ils, que représentent-ils dans le peuple ? », s'est demandé un spectateur bien remonté. Ceux qui désirent plus ardemment le changement et se battent pour au quotidien en même temps qu'ils bataillent ferme pour le pain ou ceux pour qui la bataille du pain n'est pas l'ultime priorité ? Celui qui sait est transformé par le savoir et veut vivre désormais selon lui. L'Empire du silence contribue à apporter une connaissance qui fait tomber les voiles qui cachent les vrais ennemis et leurs véritables alliés justement. Notons que des DVD de L'Empire du silence seront en vente à l'occasion de la projection à la Halle de la Gombe. Ce qui devrait contribuer à sa plus large vulgarisation à défaut ou en attendant des programmations en cité.

Nioni Masela

30E JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Les préparatifs vont bon train

«La liberté d'expression à l'épreuve de la situation sécuritaire en République démocratique du Congo. Nouvelle loi sur la presse pour une nouvelle dynamique», telle est la thématique nationale de la 30e Journée mondiale de la liberté de la presse que la communauté des nations se prépare à célébrer, le 3 mai.

En République démocratique du Congo, le ministère de la Communication et Médias s'est déjà mis au pas pour l'organisation de la 30e Journée mondiale de la liberté de la presse et ce, en collaboration avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel et

de la communication, les organisations professionnelles des médias et l'Union nationale de la presse du Congo. Des préparatifs de cet événement, il en a été question lors de la 96e réunion du Conseil des ministres qu'a présidée, le 28 avril, le Président de



Le Ministre de la Communication et Médias Patrick Muyaya

la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

Au cours de cette réunion, le ministre de la Communication et Médias, porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, dans sa note d'information, a indiqué que cette manifestation internationale coïncide avec l'avènement de

la nouvelle loi sur la presse qui «vient redéfinir le paysage médiatique congolais». Il a ajouté que cette nouvelle loi va consacrer, par ailleurs, la salubrité médiatique, recommandée par le chef de l'Etat lors de l'ouverture et de la clôture des travaux des Etats généraux de la commu-

nication et médias, en janvier 2022. Pour lui, l'application de cette nouvelle loi «va entraîner la mise en œuvre de la majorité des résolutions des Etats généraux de la communication et médias qui servent de boussole aux réformes à entreprendre pour encadrer et promouvoir l'exercice de la liberté de la presse en République démocratique du Congo».

Il est à noter que cette 30e Journée mondiale de la liberté de la presse sera célébrée sous le haut patronage du chef de l'Etat. Le Conseil a pris acte de la note d'information présentée par le ministre de la Communication et Médias.

Alain Diasso

...«va entraîner la mise en œuvre de la majorité des résolutions des Etats généraux de la communication et médias qui servent de boussole aux réformes à entreprendre pour encadrer et promouvoir l'exercice de la liberté de la presse en République démocratique du Congo».

FOOTBALL

Arrêt définitif du championnat national

Le miroir du football de la République démocratique du Congo renvoie une image méconnaissable d'un pays jadis géant sur le continent avec deux trophées de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), sans compter les trophées africains en clubs remportés par Mazembe, V.Club et Daring Club Motema Pembe (DCMP), et aussi deux trophées continentaux du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Si le palmarès est élogieux et envieux, l'organisation de la pratique du football, en interne, est en totale déliquescence.

Aujourd'hui, la Ligue nationale de football (Linafoot), organe sub-délégué de la Fédération congolaise de football association (Fécoba), s'est officiellement déclarée incapable de poursuivre l'organisation des championnats nationaux de Ligue 1 et 2, à l'arrêt depuis décembre 2022, avant la fin de la phase aller. Alors que des démarches ont été menées pour le redémarrage, les dirigeants des clubs engagés en Ligue 1 et 2 et réunis au sein de l'Association des dirigeants de football du Congo (ADFC) ont finalement pris l'option de ne pas poursuivre la compétition, convaincus par le secrétaire général à la Confédération africaine de football (CAF), Veron Mosengo, à l'issue d'une réunion. Ils ont donc approuvé l'idée de la CAF via son secrétaire général.

«La Linafoot nous a confié qu'elle peut avoir 300 000 dollars pour la poursuite du championnat. Et la Fécoba, de sa part, dit avoir 500 000 dollars, soit 800 000 dollars américains, pour finir rien que la manche aller. La CAF nous a alors peint un tableau plus avantageux, quant à concentrer cette somme pour la saison prochaine », a confié Max Mokey Nzangi, président du FC MK club vainqueur de la Coupe du Congo en 2013 et engagé en Ligue 2.

«Avec l'actuelle formule, les clubs sont essouffés et le secrétaire général de la CAF, Veron Monsengo, l'a compris. Il nous a, d'ailleurs, félicités au vu des sacrifices que nous consentons pour faire dépla-



cer nos clubs. Ainsi, nous avons tablé sur une nouvelle formule du championnat pour la saison prochaine, et il se peut que nous revenons à la série des zones », a-t-il ajouté.

A la conférence de presse du 25 avril, à Kinshasa, Veron Mosengo a affirmé : « Ce championnat coûte cher. Il faudra revoir son organisation pour que tous les matches démarrent au début pour un pays continent comme le Congo au lieu de terminer seulement la phase aller ». Il a poursuivi : « J'ai appris que c'est le gouvernement qui finance le transport des clubs au championnat. C'est quelque chose qu'on doit saluer, remercier le président de la République et son gouvernement. Le Congo c'est comme un continent, on m'a appris que le vol le plus long, c'est deux heures du temps, c'est comme partir du Portu-

gal à l'Oural. Il faut réfléchir sur un autre format du championnat. Je demande au gouvernement, maintenant qu'il y a de nouveaux dirigeants à la Fécoba, de mettre des règles strictes pour vérifier les contributions de l'Etat à la Fédération. C'est facile, beaucoup de pays le font. Au Sénégal, le gouvernement paie directement les prestataires de la Fédération ».

La décision de l'arrêt définitif du championnat n'est pas sans conséquence par rapport aux clubs devant représenter le pays aux prochaines compétitions africaines interclubs de football. En fait, on va reconduire carrément les clubs ayant disputé ces interclubs cette saison, notamment le champion du Congo en titre, l'AS V.Club, le Tout-Puissant Mazembe, le DCMP et le FC Saint-Eloi Lupopo, au grand dam de l'AS Maniema union, postée à la troisième position du championnat avant

l'arrêt définitif.

La Fédération internationale de football association (Fifa) n'a donc pas supporté de voir le football du pays déperir, envoyant une équipe pour tout révolutionner, en commençant par la Fécoba. Secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo est en fait l'arme que l'Instance mondiale du football a utilisée pour tout changer. Il connaît bien le football de son pays, aujourd'hui en totale déchéance, avec une Fécoba amorphe qui ne pèse plus depuis plusieurs années sur le plan continental. Rappelons que le Comité exécutif (Comex) de la Fécoba a été en fin de mandat depuis plus de deux ans et n'a jamais montré la volonté d'organiser les élections pour son renouvellement. Après la suspension de l'ancien président, Constant Omari, par la Fifa, le comité intérimaire présidé par Donatien Tshimanga a été l'ombre de lui-même, englué dans la désorganisation, ne pouvant prendre en charge la gestion des sélections nationales de football, dont certaines ont loupé la participation à des compétitions internationales. Aussi, la gestion des Léopards A, par exemple, a été récupérée par le ministère des Sports sous Serge Chembo Nkonde. « La Fécoba, et avec elle le football congolais, se trouve dans une situation irrégulière, malsaine et de blocage que les instances supérieures du football ne peuvent laisser perdurer au sein d'une de leurs associations membres », a déclaré Veron Mosengo en conférence de presse, le 25

avril.

La Fécoba sans projet de développement

L'on apprend, par exemple, que la Fifa a mis en place le projet de développement « Fifa forward » dans l'optique d'apporter son soutien à toutes les fédérations (associations) membres. Et chaque année, l'instance mondiale du ballon rond accorde une ligne budgétaire à chacune de ces fédérations, mais à condition que le bénéficiaire de l'appui financier apporte un « projet de développement » du football dans son pays. « Depuis 2016, la Fifa garde toujours un montant de 11 445 000 dollars pour la République démocratique du Congo, car la Fécoba n'a jamais présenté un projet de développement pour absorber ce fonds mis pourtant à sa disposition », a laissé entendre un analyste du football national. Pourtant, les besoins sont immenses au pays. De plus, les projets de développement censés être réalisés par la Fécoba cadreraient avec les exigences de Zurich. Il s'agit des infrastructures, du développement et du renforcement de compétences, des compétitions, des équipes nationales et autres subventions, et d'autres projets du genre. Sur les 11 445 000 dollars d'allocation cumulée de 2016 à 2022, le total des fonds approuvés n'est que de 6 795 000 dollars. Clairement, la Fécoba a évolué depuis sans projet pour le développement du football congolais.

Martin Engimo

COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

Le programme de gratuité des accouchements démarre bientôt en RDC

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et prévention, le Dr Samuel-Roger Kamba, a échangé récemment dans son cabinet de travail avec les responsables des établissements publics pour la mise en œuvre de la couverture santé universelle, ceux de son administration, de l'inspection générale de la santé ainsi que des experts en santé.

Le ministre Samuel Roger Kamba, avec à ses côtés le vice ministre Serge Emmanuel Holen, s'est entretenu avec les parties prenantes sur l'évolution de la mise en œuvre du programme

sa première phase, la ville capitale de Kinshasa. Au sortir de la réunion, le secrétaire général à la Santé, Dr Ramazani Yuma, a assuré l'opinion quant à la mise en œuvre de la gratuité de



Le ministre de la Santé publique, Hygiène et prévention, le Dr Samuel-Roger Kamba le programme de la gratuité opérationnel à Kinshasa, car de l'accouchement sera déjà toutes les batteries ont été mises

en marche», a-t-il déclaré.

«Le ministre nous a appelés à travailler en équipe afin de préparer le démarrage imminent de la gratuité de l'accouchement à Kinshasa, avant de l'étendre dans les autres provinces du pays», a-t-il ajouté. D'après lui, le ministre leur a fait le point sur l'évolution de ce programme, tout en les invitant à travailler ensemble dans le cadre de la couverture santé universelle, vision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui sera lancée par la gratuité de l'accouchement.

Blandine Lusimana

«D'ici au 30 juin, le programme de la gratuité de l'accouchement sera déjà opérationnel à Kinshasa, car toutes les batteries ont été mises en marche»

de la gratuité de l'accouchement qui devra concerner, dans

l'accouchement dans les hôpitaux publics. «D'ici au 30 juin,

FÉCOFA

La révolution Mosengo

Le bureau du Conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa), au cours d'une réunion de travail tenue le 24 avril, à Kinshasa, a pris la décision de nommer un Comité de normalisation à la tête de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), conformément à l'article 8 alinea 2 des statuts de la Fifa.

La révolution au sein de l'instance faïtière du football congolais est menée par Veron Mosengo Omba, secrétaire général de la Confédération africaine de football association (CAF), accompagné de quelques membres et experts de la Fifa. D'après le site officiel de la Fifa qui livre l'information, le Comité de normalisation prendra fin au plus tard le 30 novembre 2023.

Mais avant, ce comité doit accomplir sa mission : « Il est question pour ce comité de : gérer les affaires courantes de la Fécofa ; veiller à ce que les membres des comités électoraux soient élus par le congrès de la Fécofa en accord avec les nouveaux statuts et le nouveau code électoral de la Fédération approuvés le 15 septembre 2022 ; veiller à ce que l'élection des membres et des affiliés (ligues, districts, etc.) de la Fécofa ait lieu en temps utile ; veiller à ce que l'élection d'un nouveau comité exécutif de la Fécofa soit organisée en accord avec le nouveau cadre statutaire de la fédération ».

La Fifa indiquait sur son site que « Le comité de normalisation se composera d'un nombre opportun de membres, désignés conjointement par la Fifa et la CAF dans les plus brefs délais. Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la Commission de contrôle de la Fifa, conformément au règlement de gouvernance de la Fifa. Aucun d'entre eux ne sera éligible pour les postes à pourvoir lors des élections de la Fécofa, quelles que soient les circonstances ».

Aucun membre du Comité exécutif sortant de la Fécofa



La CAF et la Fifa à la réunion d'annonce du comité de normalisation à la Fécofa

n'a pris part à cette réunion. Cependant, l'on a noté la présence du sélectionneur des Léopards A, Sébastien Desabre, des cadres de la direction technique nationale, des dirigeants des clubs et quelques membres de la commission de gestion de la Ligue nationale de football.

La Conférence de presse Le 25 avril à Kinshasa, la presse a été conviée à une conférence de presse animée par le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo, accompagné de deux experts de la Fifa, Jean Jacques Marcel, responsable de gouvernance des AM de la CAF, et Rolf Tanner, Head of MA, gouvernance de la Fifa, ainsi que de Gelson Fernandes, directeur des associations membres d'Afrique de la Fifa.

« Cette conférence de presse a pour but de présenter pourquoi, comment, dans quel cadre et dans quel but la CAF et la Fifa vont intervenir à la Fécofa, membre statutaire de ces deux institutions faïtières et

d'informer toute la famille du football congolais. Une feuille de route avait été élaboré. Elle contenait les engagements pris par les parties (Fifa-CAF-Fécofa) jusqu'à l'élection régulière d'une nouvelle équipe dirigeante, qui aurait dû avoir lieu jusqu'au 31 juillet 2022 », a-t-il circonscrit.

Lors de ce face-à-face avec les journalistes, Veron Mosengo a donné des éclaircissements supplémentaires sur ledit comité de normalisation, rappelant que ses membres ont été choisis pour leur compétence et leur indépendance par rapport aux dirigeants antérieurs de la Fécofa. « Tous ces membres feront l'objet d'un contrôle d'éligibilité mené par la commission de contrôle de la Fifa, conformément au règlement de gouvernance. La confirmation à leur poste sera soumise au résultat dudit contrôle d'éligibilité. Il est aussi à préciser qu'aucun des membres du comité de normalisation ne sera

éligible pour les postes à pourvoir lors des élections à venir au sein de la Fécofa, y compris en cas de révocation de leur statut de membre du comité de normalisation ou de démission », a soutenu le secrétaire général de la CAF. Il a ajouté : « Le ministre des Sports, François Kabulo, est informé de cette décision. Il soutient cette démarche qui respecte l'indépendance organisationnelle de la Fécofa par rapport aux autorités étatiques ».

Confirmant donc son installation, Veron Mosengo a affirmé que le Comité de normalisation à la Fécofa est dirigé par Dieuonné Sambi Selelutu, directeur chargé des finances Fifa/CAF de la Fécofa. Il est assisté du chargé des affaires juridiques Fifa/CAF, Guy Kabeya Mwana Kalala. « Les autres membres seront soumis à une interview avant d'être confirmés dans le comité de normalisation », a-t-il dit. Les noms des autres membres repris avant

confirmation sont Olive Kiloha, Emmanuel Kande et Zéphyr Kanyinda, tous les trois issus de l'ancienne Fécofa.

Veron Mosengo a fait le rappel des faits et du contexte ayant poussé la Fifa et la CAF à exiger, en 2021, l'annulation de l'assemblée générale électorale de la Fécofa, la prolongation exceptionnelle du mandat du Comité exécutif et à établir une feuille de route à suivre avec le soutien de deux délégués Fifa/CAF jusqu'à la tenue des élections conformes aux exigences de ces deux instances internationales du football. « L'intention de cette feuille de route était de préserver autant que possible l'image de l'institution Fécofa en lui évitant la tutelle complète d'un comité de normalisation, tout en lui donnant des soutiens pour se redresser ; malheureusement, l'occasion n'a pas été saisie », a fait remarquer Veron Mosengo. « La prolongation temporaire du mandat du comité exécutif en place de la Fécofa n'a pas permis, malgré le soutien apporté par les deux délégués Fifa/CAF, de mener la Fécofa aux élections régulières comme prévu. La Fécofa, et avec elle le football congolais, se trouve dans une situation irrégulière, malsaine et de blocage que les instances supérieures du football ne peuvent laisser perdurer au sein d'une de leurs associations membres », a-t-il conclu. C'est donc une véritable révolution qu'a enclenchée la Fifa, à travers le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo, avec l'installation du comité de normalisation à la Fécofa.

Martin Engimo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (Mpoila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

AMBASSADE DE LA RDC EN FRANCE

Isabel Machik Tshombe rappelée définitivement au pays

Une note de service de l'ambassade de la République démocratique du Congo (RDC) en France, signée le 26 avril par le chargé d'affaires par intérim, Yves Patrick Lihau Moleli, à l'intention du personnel de cette représentation diplomatique, indique qu'Isabel Machik Ruth Tshombe a été définitivement rappelée au pays.

Selon la note de service, Isabel Machik Ruth Tshombe cesse sa mission d'ambassadeur de la RDC près la République française, Principauté de Monaco et Principauté d'Andorre. « En conséquence, elle ne peut plus engager le pays auprès des autorités françaises ainsi que de la Principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre », indique ce document.

Plus encore, Yves Patrick Lihau Moleli indique avoir été désigné pour procéder à la remise et reprise avec l'ambassadeur rappelé au pays.

Lutundula a finalement eu raison d'Isabel Tshombe ?

Des sources proches de ce dossier rappellent, en effet, un conflit qui a opposé, depuis 2022, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, à l'ambassadeur Isabel Machik Ruth Tshombe. Des documents publiés sur les réseaux sociaux ont, en effet, révélé l'opposition d'Isabel Tshombe aux affectations des membres de l'ambassade de la RDC en France qui, selon elle, n'ont pas suivi les textes et les usages en la matière. Il s'en est suivi une affaire de détournement des fonds mis à charge de l'ambassadeur et son rappel à Kinshasa, en jan-

vier dernier, afin de répondre aux questions de la commission de discipline constituée pour enquêter sur cette situation. Déjà, pour beaucoup, cette affaire a pris l'allure d'un règlement de comptes entre le descendant de Lumumba et la fille Tshombe.

Depuis, toutes les péripéties ont été mises sur la place publique, à travers les réseaux sociaux. Curieusement, le rappel définitif de l'ambassadeur ne se fait connaître qu'au travers de la note du chargé d'affaires par intérim, qui lui demande de lui remettre les clés, les sceaux et la signature.

Pour des sources proches de ce dossier, Isabel Tshombe est effectivement passée, depuis le 15 janvier dernier, devant la commission de discipline insti-

tuée par le ministre de tutelle. Mais, cette dernière n'a pas pu établir clairement les griefs de détournement des fonds contre elle, comme l'avait signifié le cabinet du vice-Premier ministre Lutundula. « Sinon, le cabinet du vice-Premier ministre les aurait fuités, comme il le fait avec tous les documents liés à cette affaire », ont souligné ces sources.



L'ambassadeur Isabel Machik Tshombe présentant ses lettres de créance au président Macron / Archives

Une nébuleuse qui demande éclairage

Le texte fondamental de la République, la Constitution, indique, dans son article 81, que c'est le président de la République qui relève de leurs fonctions, et le cas échéant, révoque, sur proposition du gouvernement délibérée en Conseil des ministres, notamment les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires. Et l'ordonnance du chef de l'Etat inter-

venue en la matière doit être contresignée par le Premier ministre.

Dans le cas Tshombe, y a-t-il une ordonnance du chef de l'Etat ? C'est la question qui cherche réponse. Avec ce qui a eu comme fuite de documents au niveau des Affaires étrangères et avec le code numérique aujourd'hui, les services de ce ministère ont préféré faire circuler une note interne, en vue de mettre cette information à la disposition du

grand public. L'opinion pense donc qu'il n'y a pas une décision légale sur ce rappel, mais une note du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères qui violerait les prescrits de la loi et qui ne pourrait, de ce fait, pas être brandie sur la place publique. Même si un tel document existait, le président de la République et le Premier ministre devraient être mis en copie. Ce sont donc des questions qui persistent.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Des communautés sensibilisées à la gratuité des services

En rapport avec la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril sur le thème « Il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme : investir, innover, mettre en œuvre », les organisations non gouvernementales Catholic relief service (CRS) et Club jeunesse infrastructures et développement (CJID), ont sensibilisé, en partenariat avec le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), des Brazzavillois à la gratuité des services dans les formations sanitaires.

La réunion communautaire s'est tenue au Centre de santé intégré (CSI) de Kinsoundi, dans l'arrondissement 1, Makélékélé. Elle a permis aux organisateurs de sensibiliser les usagers aux médicaments et intrants de la gratuité du paludisme financés par le projet Fonds mondial et d'échanger sur les services de santé concernés. Les objectifs spécifiques étant d'encourager les femmes enceintes et les enfants de moins de 14 ans à fréquenter les CSI bénéficiaires du projet ; sensibiliser les habitants de Kinsoundi, leaders d'opinion, responsables des quartiers et autres aux médicaments, intrants et services concernés par cette gratuité.

Le délégué général du CJID, Mérols Diabankana Diabs, a rappelé que chaque année, près de 250 millions de personnes sont affectées par le paludisme. La plupart des cas de décès dus à cette pandémie surviennent en Afrique subsaharienne, où cette maladie



Mérols Diabankana Diabs sensibilisant les participants DR

fait aussi sérieusement obstacle au développement économique et social. On estime à plus de 12 milliards la perte du produit intérieur brut due au paludisme, alors qu'une fraction de cette somme suffirait à le maîtriser.

« La plupart de cas de paludisme en Afrique subsaharienne sont dus au *Plasmodium falciparum*, la forme la plus grave car potentiellement mortelle

de la maladie. Cette région héberge aussi les espèces de moustiques les plus efficaces, et donc mortels, qui transmettent la maladie. De nombreux pays africains étaient, en outre, privés des infrastructures et des ressources nécessaires pour organiser des campagnes antipaludiques durables et peu d'entre eux ont donc bénéficié des efforts déployés de longue date pour éradi-

quer le paludisme », a-t-il précisé.

Selon Mérols Diabankana Diabs, dans certaines zones les parasites du paludisme échappent à la détection par les tests de diagnostic rapide, représentant une menace notable pour le diagnostic et le traitement précoces de la maladie. Citant les autres menaces pour la lutte contre le paludisme sur le continent africain, il a parlé de la résis-

tance croissante des parasites aux schémas thérapeutiques antipaludiques et une espèce de moustiques invasive qui s'adapte facilement aux environnements urbains.

Pour marquer cette Journée mondiale du paludisme, le CJID a organisé une sensibilisation par la distribution de flyers dans les formations sanitaires de Ngassa, Raymond Poaty, 18 Mamba, Diata.

Créé en décembre 2003, le CJID est une organisation non gouvernementale actrice du développement social et solidaire au profit de la jeunesse, du genre et de la promotion de la santé. Ses domaines d'intervention étant l'encadrement socio-éducatif ; la formation et l'employabilité des jeunes ; l'inclusion sociale et l'insertion ; le développement durable et les activités transversales. Il assure l'appui opérationnel du CRS dans les départements de Brazzaville, de la Lékoumou, des Plateaux et du Pool.

Parfait Wilfried Douniama

COMMISSION SÉCURITÉ DU GOLFE DE GUINÉE

Le ministre congolais de la Défense reçu par le chef de l'Etat ghanéen

Le président de la République du Ghana, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, en tant que président de l'assemblée, a reçu en audience, le 25 avril, à Accra, le ministre congolais de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, porteur d'un message de son homologue du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

« Je viens vous rencontrer au nom de votre frère, le président Denis Sassou N'Guesso, et je suis porteur d'un message de sa part, parce que pour des raisons de calendrier à l'intérieur du pays, il ne peut prendre part à cette réunion très importante du golfe de Guinée, qui est notre bien commun, mais qui est confronté à beaucoup de problèmes d'insécurité. Donc, nous venons participer à cette conférence avec des instructions du président de la République pour que nous trouvons les voies et moyens pour mettre

fin à cette insécurité », a déclaré Charles Richard Mondjo, lors de l'audience.

Bien après, Charles Richard Mondjo a pris part à la troisième session extraordinaire de l'assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission du golfe de Guinée (CGG), qui s'est tenue du 25 au 26 avril dans la capitale ghanéenne. Les dé-

bats ont porté sur les menaces dans l'espace maritime auxquelles est confronté la région du golfe de Guinée.

Au terme de la rencontre, les participants ont fixé une feuille de route au secrétariat exécutif de mener une réflexion afin de revitaliser la contribution de la CGG aux efforts de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale et

de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, pour la sécurité et la sûreté de l'espace maritime dans le golfe de Guinée.

La CGG est née du traité signé à Libreville, le 3 juillet 2001, comprenant l'Angola, le Congo, le Gabon, le Nigeria et Sao Tomé-et-Principe. Elle constitue un outil institutionnel permanent de coopéra-

tion entre les Etats riverains du golfe de Guinée afin de défendre leurs intérêts communs et promouvoir la paix ainsi que le développement socio-économique ayant pour fondement le dialogue et le consensus sur la base des liens d'amitié, de solidarité et de fraternité. La CGG, à laquelle se sont joints en 2008, le Cameroun et la République démocratique du Congo, est ouverte à l'adhésion d'autres Etats de la Côte atlantique de la sous-région du golfe de Guinée pour sa transformation en une zone de paix et sécurité.

Guillaume Ondze

Revitaliser la contribution de la CGG aux efforts de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, pour la sécurité et la sûreté de l'espace maritime dans le golfe de Guinée

ANNONCE D'EMPLOI

ORILINE BUSINESS TELECOM Centre d'appels travaillant pour des entreprises françaises recrute les profils suivants :

■ 4 commerciaux Hommes et Femmes pour vendre des espaces publicitaires par téléphone.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-cmx@groupevgsmultimedia.fr

■ Un monteur vidéo pour faire le montage de spots de publicité télévisé ainsi que le montage d'émissions de télévision.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-mtr@groupevgsmultimedia.fr

■ Un Webmaster pour la création de sites internet vitrine et e-commerce de type Wordpress, Prestashop ou Shopify.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-web@groupevgsmultimedia.fr

■ Une secrétaire ayant une excellente élocution et une orthographe irréprochable.

CV et lettre de motivation à adresser par e-mail à drh-scr@groupevgsmultimedia.fr

FÊTE DU TRAVAIL

Le gouvernement face aux nombreux défis

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la fête internationale du travail, le 1er mai, a rappelé de nombreux défis qui attendent encore l'exécutif, en dépit des avancées significatives enregistrées.



Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa/Adiac

L'humanité a célébré, le 1er mai, la fête internationale du travail sur le thème « Résilience et travail décent : agir ensemble au sein du monde du travail pour améliorer les conditions de vie et l'inclusion sociale ». Evoquant les défis à relever par le gouvernement, le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a cité la prise des textes d'application du nouveau statut général de la fonction publique. Ceci après l'adoption par le Parlement et la promulgation par le président de la République de

la loi n°68-2022 du 16 août 2022 portant statut général de la fonction publique. Selon le ministre d'Etat, cette loi marque indubitablement un nouveau départ dans la gestion des ressources humaines de l'Etat et dessine de nouvelles perspectives de carrière pour les fonctionnaires. L'harmonisation de l'âge d'admission à la retraite dans les entreprises et les établissements relevant du code du travail reste également un défi important à relever par l'exécutif, conformément

à une recommandation du Comité national du dialogue social, en sa session du 7 janvier dernier. Le ministre en charge du Travail a, par ailleurs, annoncé la finalisation du code du travail pour lequel son ministère venait de recevoir l'expertise technique de l'Organisation internationale du travail. Ainsi, le projet y relatif sera soumis très prochainement à la commission nationale consultative du travail. « Le ressort clef pour relever tous ces importants défis est, bien évidemment, le dialogue et la concertation avec les organisations professionnelles d'employeurs et les syndicats des travailleurs, car il s'agit d'agir ensemble pour trouver les solutions les plus pertinentes aux problèmes du monde et construire ainsi une société congolaise juste, équitable et résiliente. Le gouvernement veillera à ce que le dialogue social soit au centre de tout engagement à prendre à cet effet, comme l'enjoint, chaque instant, le président de la République », a promis Firmin Ayessa.

Les entreprises invitées à la résilience

Rappelant le contexte actuel marqué par la concurrence

sans merci ainsi que la compétitivité débridée et une mondialisation des économies ignorant les frontières nationales, il a déclaré que le Congo a besoin des entreprises qui font de la résilience et du travail décent leur credo. D'où la nécessité pour elles d'améliorer la gestion prospective et rationnelle de leurs unités de production et une participation plus volontariste, en partenariat avec l'Etat. « Notre pays a également besoin de travailleurs qui intègrent désormais la culture d'entreprise en accordant au travail sa dimension d'activité valorisante de l'homme, d'une part, et d'autre part, en prenant conscience de la convergence de leurs intérêts légitimes avec ceux de l'entreprise, créatrice de l'emploi. Le monde du travail est essentiellement le monde de l'entreprise », a poursuivi le ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale.

C'est ainsi qu'il a appelé les travailleurs à accroître et à améliorer leur productivité par l'acquisition de nouvelles connaissances et la maîtrise des méthodes de travail induites par les progrès tech-

niques. « Quant aux rapports entre travailleurs et employeurs, ils devraient être avoir pour base un esprit de partenariat qui minore les situations conflictuelles inhérentes à toute vie professionnelle. D'où l'importance du dialogue social, condition sine qua non de relations professionnelles sereines, épanouissantes et qui, au bout du compte, permettent une plus grande motivation et une meilleure productivité », a martelé Firmin Ayessa.

S'agissant des avancées enregistrées par le Congo, le ministre a souligné le renforcement du dispositif législatif et la pratique nationale en matière d'emploi, de travail et de sécurité sociale à travers la ratification d'une quinzaine de conventions internationales du travail courant 2021-2022. Il a aussi évoqué le lancement, du 26 au 27 avril dernier, du processus d'adhésion du pays à l'Alliance 8.7, une vaste coalition d'Etats ainsi que de partenaires publics et privés dont l'ambition est d'éradiquer la traite des personnes, l'esclavage moderne, le travail forcé et les pires formes de travail des enfants.

Parfait Wilfried Douniama

La CSTC revient sur les recommandations du dialogue social

A l'occasion de la célébration de la fête du 1er mai, le président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), Elault Bello Bellard, a rappelé au gouvernement la nécessité de prendre en compte les recommandations formulées lors de la dernière session du Comité national du dialogue social.

Les partenaires sociaux ont notifié au gouvernement que l'évaluation faite des recommandations des précédentes sessions du Comité national du dialogue social n'a pas été satisfaisante. Au nombre de ces recommandations figurent le redémarrage des activités des sociétés ECAir et Nouvel Air Congo ; le règlement définitif des rappels de solde d'activité dus aux enseignants ; le paiement des droits sociaux des ex-travailleurs des entreprises liquidées ou en cours de liquidation ; la remise de la société des pavés du Congo et de la Société des transports publics urbains (mal à l'aise), respectivement aux mairies de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Il y a, par ailleurs, « la poursuite des efforts au niveau du gouvernement pour résoudre les problèmes des travailleurs des établissements publics : la Sopéco, la Cogelo, l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées », a fait savoir Elault Bello Bellard.

La fête du 1er mai 2023 est célébrée sur le thème « La promotion du développement durable, la protection des droits humains, la garantie du droit international et de l'action humanitaire ». Ainsi, la CSTC s'est montrée disposée à accompagner le gouvernement qui a ratifié la convention n°182 sur les pires formes du travail des enfants. « Le gouvernement est désormais

notre partenaire privilégié et avec qui les améliorations au titre de cette année se profilent à l'horizon. Reste qu'il fasse aboutir les actions de renforcement et les recommandations formulées lors de la dernière session ordinaire du Comité national du dialogue social », a déclaré le président de la CSTC, appelant les militants de la structure à faire preuve d'engagement, de détermination syndicale pour l'efficacité de leur organisation. En guise de célébration de cette fête, les travailleurs affiliés à la CSTC ont défilé, place de la gare centrale de Brazzaville, en attendant que les revendications soient résolues.

Rominique Makaya

Un défilé marque l'événement à Brazzaville

A l'appel de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, des agents des administrations et entreprises tant publiques que privées ont défilé, le 1er mai, à la place de la gare de Brazzaville.



: Le défilé des travailleurs affiliés à la SCTC

Au rythme de la fanfare de l'Eglise kimbanguiste, de nombreux travailleurs ont marqué leur attachement à la fête du 1er mai. En effet, des régies financières aux conducteurs des taxis-motos en passant par des banquiers, des enseignants, des personnels soignants des hôpitaux Blanche-Gomes et de Talangaï, sans oublier les agents des sociétés Averda, Brasco, STPU et autres, les travailleurs ont tenu en haleine le public plus d'une heure. Célébrée cette année sur le thème « Résilience et travail décent : agir ensemble au sein du monde du travail pour améliorer les conditions de vie et l'inclusion sociale », la date du 1er mai représente la contribution sublime des travailleurs du monde entier à la cause du respect des droits fondamentaux au travail, de l'amélioration des conditions de vie et de l'inclusion sociale.

P.W.D.



Liberté
Créativité
Diversité



06
MAI
2023
PARVIS
16H00

Festival **MBOTE** **BOB**

AVEC

MAD PLUMA | I JAH MAN | TYTY MEUFAPART
PAVY KOMBO | DOC J | BISIÉLO BIA VOUELA...

ENTRÉE LIBRE



INNOVATION

Un jeune congolais lauréat du prix « challenge start-up Bassin du Congo »

Le startupeur Luvick Otoka Eyenget a obtenu le premier prix challenge start-up Bassin du Congo, le 28 avril, décerné dans le cadre de la septième édition du salon Osiane. Il a été distingué pour son projet innovant « Kéba na gaz », un appareil détecteur de fuite de gaz.

L'édition 2023 du Salon international de la technologie et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane) a baissé ses rideaux, le 28 avril, à Brazzaville, après quatre jours d'échanges autour du thème « Innovons pour progresser ». La remise du prix « Challenge start-up Bassin du Congo » a constitué l'un des faits marquants de l'évènement qui a réuni plus de 1500 acteurs du numérique.

En effet, le promoteur du Laboratoire d'innovation technologique et d'intelligence artificielle (Litia), Luvick Otoka Eyenget, a séduit le jury du « Challenge start-up du Bassin du Congo » pour non seulement l'originalité de sa création, mais également, pour la viabilité du projet. « Nous avons présenté le projet de «Kéba na gaz» qui est le premier détecteur de fuite de gaz africain. Il s'agit de prévenir les fuites de gaz à l'origine d'incendie et drame dans les ménages », a expliqué ce jeune créateur. La start-up Tilia, à ce jour, a

présenté au moins cinq prototypes de détecteur de gaz : le premier modèle de « Kéba na gaz » est celui qui a été présenté lors de cette édition 2023. Ce prototype émet des sons bips pour interpeller les membres du ménage une fois que le gaz est détecté. Son inventeur vient d'engager la procédure d'obtention de la certification auprès de l'Agence congolaise de la qualité et de normalisation. Les quatre autres présentent leurs originalités ; chaque appareil étant équipé de batterie incorporée et capable de renseigner sur la température ambiante dans la cuisine, l'humidité et le taux de gaz en circulation dans la pièce.

Le lauréat a reçu un chèque de 10 000 dollars américains (5,9 millions FCFA) et une formation à Las Vegas, aux États-Unis. « Un autre modèle connecté à internet permet, lorsque les parents sont à l'extérieur de la maison, de recevoir des SMS d'alerte sur la fuite de gaz. Un troisième modèle, aussi



Le ministre posant avec les jeunes innovateurs/Adiac

connecté à internet, aide à la localisation de la maison, alerte les sapeurs-pompiers ou les parents. Le tout dernier modèle est équipé de technologie robotique à même de fermer la bouteille de gaz en cas de fuite pour éviter l'incendie », a indiqué Luvick Otoka Eyenget.

L'exposition sur ces créations et la mobilisation des acteurs du numérique, des autorités congolaises et des partenaires au développement ont renforcé le rayonnement du sa-

lon Osiane, a commenté Luc Missidimbazi, le dirigeant de l'organisation non gouvernementale Pratic et co-organisateur du salon avec l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. Deux autres prix, précisons-le, ont été attribués à une start-up gabonaise, Yubile technologie, de Holden Opolo Mbany (qui a reçu 4000 dollars) et à une autre de la République démocratique du Congo, basée à Lubumbashi, Johedi, de Josué Tshilumba, qui a bénéficié

de 1000 dollars.

Placée sous le haut patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, la septième édition d'Osiane « Kumissa » a bénéficié de l'appui du gouvernement congolais. L'évènement correspond à l'engagement politique des autorités qui ont beaucoup investi dans le secteur depuis ces dernières années, a lancé le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Bon vent d'Asie?

À l'heure où la diplomatie internationale n'en finit pas de balbutier, sur le conflit russo-ukrainien peut-être que l'espoir d'une solution négociée viendra d'Asie. Initiatrice d'un plan de paix en douze points dévoilé en février dernier, la Chine ne faiblit pas dans sa volonté d'obtenir une trêve entre Kiev et Moscou.

Dans le contexte extrêmement tendu de l'annonce de cette offre de paix, les chancelleries en Europe et aux États-Unis étaient restées dubitatives, voire sceptiques. En partie du fait de la position officielle de Beijing dont le vœu de neutralité revendiqué sur ce conflit est diversement commenté.

Pour une bonne partie de l'opinion internationale, la Chine n'ayant pas condamné « l'opération spéciale » du Kremlin en Ukraine est jugée trop proche de la Russie pour

jouer les médiateurs impartiaux. Mais l'Empire du milieu estime, pour sa part, qu'il n'y a pas et il n'y aura pas de solution militaire à cette guerre qui dure depuis plus d'un an et désarticule les circuits de l'économie mondiale en plus de rendre le climat international volatil.

Le 26 avril, pour montrer que son pays n'a pas abandonné son projet de rapprocher les vues entre les deux belligérants, Xi Jinping a échangé par téléphone avec son homologue ukrainien, Volodymyr Zelensky. Le président chinois l'avait promis lors de sa rencontre avec le chef de l'Etat russe, Vladimir Poutine, à Moscou, mi-mars. Cette fois, les réactions à la conversation téléphonique entre les deux dirigeants ont été globalement positives.

À Washington, Berlin et Paris notamment, on estime qu'une initiative de paix dans le moment

présent est la bienvenue, à condition d'être juste et équitable. A vrai dire, le problème de fond auquel la Chine sera confrontée dans la mise en œuvre éventuelle de son plan de paix est sans doute celui de l'équité. Dans la situation actuelle, pour Moscou, au même titre que la Crimée passée sous son giron en 2014, les quatre territoires annexés en septembre dernier seraient devenus sa propriété inviolable. Kiev est de son côté déterminé à en reprendre le contrôle coûte que coûte.

Peut-être que quand toutes les cartes seront posées sur la table et le médiateur mis en confiance par les deux ennemis, ce souffle de paix venant de Chine aidera à érafler le rideau de fer qui se dresse à nouveau insidieusement entre l'Est et l'Ouest. Mais comme les raisons de s'égratigner et de se détester ne manquent pas chez les « Grands », la question se pose de

savoir si les enjeux stratégiques qui sont continuellement au cœur des politiques extérieures de ces derniers ne constituent pas l'obstacle le plus difficile à franchir par Beijing.

Pourtant, et c'est ici que nous prenons une bonne pause dans cet exposé, du côté de Kiev comme du côté de Moscou, sans doute même de celui de nombreux « adhérents » des deux camps opposés, la belle expression de la langue de Molière datant du siècle des Lumières, encore moyennement audible pour l'instant, fait son petit bonhomme de chemin : de guerre lasse ! Pour s'en convaincre, regardez attentivement la mise de ceux qui se battent sur le terrain, ou se gargarisent dans les médias. Ils vous le disent sans l'avouer : de guerre lasse ! Car toutes les guerres lassent.

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT

La diaspora de France veut s'impliquer dans la réalisation de petits projets

Le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrants de France (Forim) et le Collectif des élus pour une nouvelle Afrique (Céna) ont exprimé, le 28 avril à Brazzaville, au Centre de prospective pour le développement (Ceprod), leur intention de développer quelques projets socio-économiques au Congo afin de contribuer à son développement.



Les membres du Ceprod posant avec leurs partenaires/Adiac

Plusieurs projets d'intérêt public à mettre en œuvre ont été évoqués lors de la rencontre présidée par Jean Eric Djenjda Itoua, référent-conseil du Ceprod. Le premier projet débattu a porté sur l'adduction d'eau potable dans le département des Plateaux, au Nord du Congo, une zone dont l'accès à l'eau potable reste encore un réel problème.

Les modalités de développement dudit projet n'ont pas été déclinées mais l'on retient qu'il sera conduit par le Conseil départemental des Plateaux avec l'appui technique du Forim,

sur financement de l'Agence française de l'eau, a indiqué le représentant de ce forum, Grégoire Kounga.

Une réunion en mode virtuel est prévue dans un bref délai pour définir les contours du projet ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Le Ceprod et ses partenaires ont, ensuite, débattu de la relance de l'étude sur le projet de transformation du mangoustan et du letchi en jus, avec l'appui du Centre d'expérimentation et techniques appliquées de Rennes, en France, qui sera exécuté dans le département du Pool.

« Une mission des responsables de la coopérative Agri-Pool que dirige la députée de Boko, Marie Jeanne Kouloumbou, se rendra à Rennes au mois d'octobre aux fins de préparer son lancement », a précisé le Ceprod dans un communiqué.

En dernier lieu, les deux parties ont discuté de la relance de la signature imminente d'un éventuel partenariat conventionné avec le Céna, destiné à un appui en faveur des élus locaux nationaux.

L'échange avec les représentants de ces deux organisations de la diaspora a eu lieu en pré-

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le PAM organise un atelier sur les leçons apprises du projet Pro manioc

L'atelier qui cible plusieurs groupements de producteurs agricoles vise à partager les leçons de la mise en œuvre du projet Pro manioc d'une durée de trente-deux mois.

L'objectif principal de l'atelier est d'identifier les expériences tirées du projet Pro manioc qui devraient être activement prises en compte dans les projets futurs et déterminer la façon de maintenir les forces et de surmonter les faiblesses.

De manière spécifique, les discussions sur les leçons apprises visent à identifier les éléments suivants : présenter les résultats des activités du projet Pro manioc ainsi que ceux de l'évaluation intermédiaire ; identifier les éléments qui ont bien fonctionné dans le cadre de ce projet afin de les reproduire dans les projets futurs, le cas échéant ; identifier les éléments qui n'ont pas bien fonctionné en vue d'améliorer la planification, les processus et la communication du projet, ce qui permettra aux projets futurs de bénéficier des avantages apportés. « En 2020, la crise sanitaire nous a montré la fragilité des chaînes d'approvisionnement nationales et nous a rappelé la nécessité de renforcer les filières vivrières locales affirmées dans le Plan national de développement », a expliqué le directeur pays adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM), Sidi-Mohamed.

Il a, par ailleurs, souligné que c'est dans ce contexte que l'Union européenne leur a confié l'exécution du projet Pro manioc d'un budget de près d'un milliard FCFA, permettant d'étendre et

de renforcer l'action, en appui aux objectifs du gouvernement en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire.

En 2019, rappelons-le, le PAM a entrepris le renforcement des capacités techniques d'une vingtaine d'artisans soudeurs, fraiseurs, ferronniers, fabricants d'outils et petits équipements agricoles d'ateliers de la Bouenza, du Niari et de Brazzaville. Les équipements montés ont ensuite servi de support à la formation de quelques groupes de transformateurs de la Bouenza et du Pool sur les nouvelles technologies pour la transformation du manioc.

Les résultats et objectifs spécifiques attendus sont, entre autres, de structurer et de renforcer les capacités techniques de cinquante groupements composés de dix transformateurs chacun pour un total de cinq cents bénéficiaires, en tenant compte de la participation des femmes productrices ; soutenir la mécanisation artisanale des itinéraires techniques par l'implication de cent cinquante artisans et ouvriers locaux fournisseurs des équipements des chaînes de production des dérivés du manioc ; favoriser les échanges entre producteurs des dérivés du manioc ainsi que de haricot et les commerçants par l'organisation de trois foires agricoles ; promouvoir les nouveaux produits dérivés du manioc à travers des distributions à cinq mille élèves (cantines scolaires) et sept mille personnes vulnérables dans les centres urbains, et sensibiliser les consommateurs au potentiel de substitution et de complémentarité de ces dérivés à des produits finis à base de céréales.

Guillaume Ondze



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)



AMI N° 001-2023/MATIER/DGGT-CEP

« Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville Brazzaville – Phase I »

Secteur : « transport »

1. La République du Congo a reçu un financement de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) afin de couvrir le coût du Projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à l'« Audit comptable et financier du projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I, pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et clôture du projet ».

2. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales.

3. La Cellule d'exécution des Projets en partenariat multilatéral logée à la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de la sélection fondée sur les Qualifications de Consultants (QC) telle que décrite dans les Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 24 mai 2023 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N° 001-2023/MATIER/DGGT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes) Audit comptable et financier du projet de la route Ndendé-Dolisie et de facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville, Phase I, pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et clôture du projet ».

À l'attention de Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 28 avril 2023

Le Coordonnateur,
[signé]

BATOUNGUIDIO.-

PME

«Les Vendredis de l'entreprise» s'ouvrent aux porteurs de projets

«Les Vendredis de l'entreprise», cadre d'échange entre porteurs de projet, entrepreneurs, investisseurs, patronat et pouvoirs publics, ont été officiellement lancés le 28 avril, à Brazzaville, par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo.

Plus de deux cents participants ont pris part à la toute première édition des «Vendredis de l'entreprise» sur le thème «Etat des lieux des très petites, petites et moyennes entreprises au Congo». Saluant l'engouement suscité par cette initiative, Jacqueline Lydia Mikolo a déclaré: «vous allez contribuer à murir la réflexion pour que nous puissions améliorer l'écosystème des petites et moyennes entreprises. Ici, c'est le secteur public qui vient recueillir vos recommandations, vos propositions afin d'améliorer l'accompagnement des micros, très petites, petites et moyennes entreprises».

Les entrepreneurs, porteurs de projets et autres acteurs auxquels la ministre en charge des PME a demandé de faire des «Vendredis de l'entreprise» un rendez-vous à ne pas manquer ont accueilli l'initiative avec satisfaction. ««Les Vendredis de l'entreprise» sont un cadre pouvant nous permettre de faire entendre notre voix concernant, entre autres, les défis que nous avons relevés en entrepreneuriat», a fait savoir Thristan Loundou, un jeune entrepreneur qui dirige Sab-Agro, une PME évoluant dans l'agro-business.

«Les Vendredis de l'entreprise», organisés par le ministère des PME et de l'Artisanat, à travers son organe technique, la direction générale des PME, avec la contribution des administrations partenaires, est une rencontre qui aura lieu une fois le mois dans les départements du pays pour ne laisser aucun porteur de projet au bord de la route.

Après la première édition, les porteurs de projets, les promoteurs d'entreprise, les organisations patronales vont donc faire en sorte que cette initiative soit un rendez-vous mensuel à ne pas manquer pour échanger sur les problématiques



Echange entre la ministre en charge des PME et les entrepreneurs

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo et la Guinée équatoriale entendent renforcer leurs liens

Après avoir séjourné pendant quelques jours à Brazzaville, dans le cadre du salon Osiane, le ministre guinéen des Transports, des Postes, des Technologies de l'information et de la Communication (TIC), Evita Oma Honorato, a été reçu le week-end dernier par son homologue congolais, Léon Juste Ibombo. Au cœur des échanges, la nécessité de renforcer leurs liens d'amitié dans le secteur des TIC.

«Je suis heureux d'avoir été invité par mon frère, le ministre des Télécommunications, à la séance d'Osiane au Congo- Brazzaville. Je tiens à le féliciter pour la réussite d'un tel événement qui a pu réunir près de deux mille jeunes fascinés par le numérique. Aussi, je salue l'effort que fournit le gouvernement congolais afin de propulser le numérique, ce qui se marie, d'ailleurs, avec la vision de mon pays...», a indiqué le ministre guinéen, Evita Oma Honorato.

Il a également souligné qu'il était nécessaire que les deux pays travaillent main dans la main, afin de mieux collaborer et impulser un souffle nouveau aux relations bilatérales qu'ils entretiennent. A ce propos, la Guinée équatoriale a mis en marche un centre de haut niveau dans la technologie digitale et numérique. Ecole panafricaine, ce centre offre aux

étudiants congolais la possibilité d'y aller pour se former gratuitement.

«Ce centre situé à Oyola est un lieu où l'on peut former ces jeunes gens passionnés

de l'économie numérique et de l'innovation. Cette possibilité est donc ouverte à tous les étudiants. Pour les intéresser, ils devront canaliser leurs demandes à travers le ministre

en charge des Télécommunications», a-t-il expliqué.

«Je crois qu'à l'avenir nous allons faire beaucoup de choses et la coopération Sud-Sud va se renforcer. A comp-

ter de cet événement et de cette rencontre, les consultations mutuelles seront fréquentes. Nous allons travailler ensemble dans le partage d'informations et d'expériences, en vue de casser les barrières qui peuvent y avoir dans la sous-région Cémac», a ajouté le ministre guinéen en charge des TIC.

Le ministre Ibombo, quant à lui, s'est réjoui de la visite de son homologue et des échanges qu'ils ont pu avoir, en vue de développer le secteur des télécommunications à travers plusieurs collaborations. «S'agissant de la coopération entre nos deux pays en matière des TIC, nous avons deux projets à réaliser; notamment le projet d'interopérabilité à travers le Mobile money et celui du centre de formation d'Oyola. Ce sont là des pistes qui nous aideront à renforcer notre coopération», a-t-il déclaré.



Les deux parties lors des échanges/Adiac

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université catholique du Congo ouvrira ses portes en 2023

En séjour de travail à Pointe-Noire, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité, le 27 avril, en présence de quelques membres du gouvernement, les travaux de construction de l'Université catholique du Congo basée à Liambou, dans le département du Kouilou.

Le chef du gouvernement a, en effet, visité les différents compartiments abritant la Faculté des sciences et technologies, les dortoirs et les autres pavillons achevés à plus de 80%. Bâtie sur une superficie de 10 hectares, l'université de Liambou accueillera 250 étudiants dès la rentrée académique 2023-2024, sur les 800 attendus. « Si Dieu le veut, nous voulons ouvrir notre université le 9 octobre 2023. Nous commencerons avec la Faculté des sciences et technologies dans un premier temps. C'est une université qui appartient à l'Eglise, pour le moment nous ne pouvons pas encore dire le nombre de facultés ou d'instituts qui vont la constituer. Elle pourra s'étendre sur plusieurs campus en dehors de Pointe-Noire », a expliqué le président de l'Association des fondateurs de l'université catholique du Congo, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga. Fruit de la collaboration entre le gouvernement et l'Eglise catho-



Le Premier ministre posant avec les ouvriers/Primature

lique du Congo, l'Université de Liambou sera le premier établissement d'enseignement supérieur du genre installé à proximité du département de Pointe-Noire. Son ouverture permettra de répondre à la problématique de la migration des bacheliers de la ville océane et de ses environs vers Brazzaville. Il s'agira aussi de lutter contre le décrochage scolaire car la plupart des bacheliers sont confrontés aux problèmes de logement et de transport. La

première pierre des travaux de construction de cette université, financée par un consortium pétrolier de l'exploitation de Mocho-Nord, à savoir Total Energies, Chevron et la Société nationale des pétroles du Congo, a été posée le 11 décembre 2015 par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Et le gouvernement y a injecté quelque 18 millions de dollars, selon Mgr Ildevert Mathurin Mouanga. « Je pense que c'est une bonne

chose, c'est une attention très particulière du gouvernement, notamment du président de la République vers la population, surtout les plus jeunes pour leur offrir une formation de qualité, une alternative de formation », a conclu l'évêque de Kinkala, département du Pool. Interrogée sur la particularité de cet établissement, la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a rappelé que la multiplication

d'universités dans le pays répond à la volonté politique consistant à rapprocher l'offre des formations de la population. Le but étant de disposer des cadres propices pour l'enseignement supérieur sur l'ensemble du territoire national. « L'université est ouverte aux étudiants nationaux ou étrangers qui vont être sélectionnés sur la base des critères de l'excellence. Le capital humain a de la valeur et pour cela, ce sont les meilleurs étudiants qui seront formés dans cet établissement pour le plus grand bonheur de notre pays », a précisé la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Après la visite de l'université, le Premier ministre et sa suite ont scruté, en présence du directeur général d'Énergie électrique du Congo, les installations de cette société de service public devant permettre de rendre pérenne l'alimentation de l'université et des alentours de Hinda.

Parfait Wilfried Douniama

CONCOURS D'ENTRÉE À LA POLICE ET À LA GENDARMERIE NATIONALE

Le colonel Jean Bernard Okoko Esseau inspecte les différents sites

Le directeur général de l'administration et des ressources humaines de la police nationale (DGRH), le colonel Jean Bernard Okoko Esseau, accompagné du colonel Arthur Kiba, a effectué, du 24 au 29 avril, sur instruction du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mbolou, une descente dans les différents centres du pays, destinés à la collecte des dossiers d'inscription aux concours d'entrée à la police et à la gendarmerie nationale.



Le DGRH visitant les centres de collecte de dossiers/Adiac

Déterminé à veiller sur l'effectivité de l'opération de collecte des dossiers des candidats aux concours d'entrée à la police et à la gendarmerie, et également à projeter les modalités d'organisation desdits concours, le DGRH, à travers ses descentes dans les départements, a inspecté quelques établissements scolaires. Objectif : répertorier, avec les autorités locales, ceux qui remplissent les conditions pour abriter les épreuves de ces concours, prévus en date du 28 mai prochain sur toute l'étendue du territoire national.

A chacun de son passage, le chef de centre procédait à un compte rendu verbal avant de donner le modus operandi et les statistiques. Sur place, les candidats qui y étaient pour déposer leur dossier se sont dit satisfaits du travail abattu sur le terrain. « Nous sommes très contents du fait que le gouvernement a résolu de donner la chance à tous les jeunes congolais aptes, âgés de 18 à 25 ans, au plus détenteur d'un diplôme de baccalauréat, de tenter leur chance. Tout se passe normalement », a déclaré l'un des candidats.

Pour le colonel de police, Jean Bernard Okoko Esseau, ce concours se déroulera dans les conditions optimales, sans distinction, estimant qu'il n'y a pas de raison qu'un candidat qui s'est bien distingué par sa manière de rendre ne soit pas pris en compte. A noter que sous peu, un comité d'organisation sera mis en place et le gouvernement mettra tout en œuvre pour le bon déroulement de ces concours d'entrée à la police et à la gendarmerie nationale.

Guillaume Ondze

CONGO-RUSSIE

L'Université Marien-Ngouabi et l'Université pédagogique d'Etat de Voronej désormais liées

L'Université Marien-Ngouabi (UMNG) et l'Université pédagogique d'état de Voronej (UPEV), en Russie, ont signé, le 26 avril à Brazzaville, une convention de coopération afin de promouvoir une collaboration scientifique pour accroître les activités d'enseignement et de recherche.

Dans le cadre de la mobilité, la convention signée prévoit, entre autres, l'échange d'enseignants, de chercheurs, de personnel administratif, d'étudiants de niveau master et doctorat, la préparation de thèse de doctorat en co-direction ou co-tutelle, l'organisation conjointe de stages, de conférences et symposiums, la réalisation de projets communs de recherche ainsi que l'échange de publications académiques et de documents scientifiques.

L'intérêt d'un travail de recherche a pour but d'observer, d'expliquer, d'interpréter, de découvrir de nouvelles relations entre les faits et, après vérification, de reconstituer une réalité afin de donner une portée universelle à ces faits étudiés. Il implique généralement de développer une thèse et de proposer des arguments qui la soutiennent.

« La signature de cette convention est le premier pas d'une coopération efficace entre nos deux universités et nous permettra de passer aux actions concrètes. Nous partageons notre expérience avec les étudiants, les professeurs et les autres universités », a développé Serguei Ivanovitch Filonenko, recteur de l'UPEV.

L'UPEV est un des plus anciens établissements d'enseignement supérieur de Russie. Elle est fondée en 1931 sur la base de la faculté pédagogique de l'Université de Voronej.

« Cette convention de coopération favorisera plus l'insertion professionnelle et (...) le développement de notre pays », a commenté Gontran Ondzotto, président de l'UMNG. Fondée en 1971 et autrefois appelée Université de Brazzaville, elle est créée à partir des différents établissements de la Fondation de l'enseignement supérieur en Afrique centrale présents à Brazzaville. Elle fut rebaptisée UMNG, le 28 juillet 1977, en hommage au président Marien Ngouabi.

Fortuné Ibara

KOUILOU

Promouvoir l'entrepreneuriat féminin

La ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani, a remis, le 28 avril à Loango, dans le département du Kouilou, des kits agricoles, de pêche et d'élevage, et a organisé une session de formation à l'endroit des formateurs sur la gestion, la création des groupements coopératifs et des caisses féminines d'épargne et de crédit mutuel, dans ce département.

Après le Pool, le Niari et la Cuvette, le tour était revenu aux groupements coopératifs des districts du Kouilou de recevoir des kits agricoles composés, entre autres, des motos Kavaki, moto-pompes, brouettes, des arrosoirs, des gilets de sauvetage et bien d'autres. Remettant le matériel devant les autorités politico-administratives du département du Kouilou, la ministre Inès Nefer Bertille Ingani a rappelé que pour atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire, il va falloir que les femmes qui sont responsables de la production agricole à près de 70%, en République du Congo, soient plus actives. « *Au nom du gouvernement, nous vous remettons ce matériel et vous demandons d'en faire bon usage* », a-t-elle déclaré en substance.

En effet, les kits et matériels agricoles permettront d'apporter une réponse appropriée au problème de sécurité alimentaire, avec à la clé la participation pleine de la femme congolaise



Inès Nefer Bertille Ingani remettant des kits aux bénéficiaires/DR

au développement socio-économique de son pays. Le préfet du Kouilou, Paul Adam Diboulou, a pris l'engagement de suivre les femmes bénéficiaires pour que cette dotation soit mieux gérée. Après le département du Kouilou, le ministère de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle en-

tend mettre le cap sur les Plateaux, un département à vocation agropastorale également. La remise des kits agricoles et aratoires a été précédée par le lancement de la formation des formateurs sur la gestion et la création des groupements coopératifs ainsi que des caisses féminines d'épargne et de crédit mutuel. Une session de forma-

tion qui a mis en lumière plusieurs thématiques à l'instar des principes de gestion de la coopérative, la mutation des caisses féminines en microfinance et bien d'autres.

Selon Inès Nefer Bertille Ingani, cette formation vise à renforcer les capacités des bénéficiaires susceptibles de permettre le développement de leurs activi-

tés respectives. « *Cette activité s'inscrit dans le cadre des attentes des objectifs de développement durable 1, 2, 3, 4, 5, à savoir l'éradication de la pauvreté, la lutte contre la faim, l'accès à une éducation de qualité ainsi que l'égalité entre les sexes. Elle intègre parfaitement la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a fait de la diversification économique et la création des emplois son cheval de bataille, en plaçant l'agriculture au cœur du Plan national de développement 2022-2026* », a-t-elle rappelé.

Le sous-préfet de Loango, Alphonse Koutana, de son côté, a salué le dynamisme de la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle : « *Nous vous félicitons pour le dynamisme, la rigueur et le courage que vous ne cessez de mettre en exergue afin de promouvoir la femme congolaise* », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Les entreprises invitées à s'approprier le thème de l'édition 2023

Célébrée le 28 avril à l'espace du trentenaire, à Pointe-Noire, par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) sur le thème « *Les risques technologiques : tous concernés, tous acteurs !* », en partenariat avec TotalEnergies et les sociétés membres, la Journée mondiale de la sécurité et la santé au travail a été l'occasion pour Unicongo de lancer un appel aux sociétés membres afin de mieux s'approprier les différents enjeux du thème.

La Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail pour cette année 2023 s'est fixée divers objectifs, à savoir sensibiliser les employeurs, les travailleurs et le public à l'importance de la sécurité et de la santé au travail, promouvoir une culture de prévention des accidents et des maladies professionnelles, fournir des informations sur les normes et les pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, encourager la participation active des travailleurs à la gestion de la sécurité et de la santé au travail dans leurs lieux de service.

Pour Unicongo, cette journée vise à mettre en avant les défis et les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail, à promouvoir des politiques et des pratiques efficaces pour y faire face et à encourager la collaboration et la coopération de tous dans ce domaine crucial.

Edifiant la presse sur les enjeux de cet événement cette année, Michel Djombo, président d'Unicongo, a signifié que le thème retenu est au-delà même des aspects propres de sécurité et de santé.

« *C'est lorsque vous exercez votre activité, que vous utili-*

sez la machinerie, que vous devez comprendre quelles sont les principales préoccupations à prendre préalablement autour de cette manipulation. Ainsi, pour prévenir la sécurité et la santé au travail, il est mieux pour chaque salarié d'entreprise d'obéir à la fois strictement au port des équipements de protection individuelle et aussi aux différentes mesures de sécurité tout en ayant conscience des activités industrielles liées à l'environnement », a-t-il dit.

« *Unicongo joue alors ici son rôle de fédérateur du secteur privé en regroupant, à l'occasion de cette journée, l'ensemble des entreprises membres qui évoluent dans les activités qui touchent directement et indirectement aux aspects de prévention, de sécurité et de la santé au travail. Unicongo est la tête de file du secteur privé. Ainsi, l'un des enjeux pour le secteur privé, c'est d'avoir des collaborateurs en bonne santé, aussi par ce qu'une entreprise qui ne s'assure pas de mettre en place des procédures pour la bonne santé de ses salariés pourra être*



indirectement et négativement impactée. De ce fait, en qualité d'employeur et de représentant des employeurs, il est important pour Unicongo de s'assurer que ses partenaires sont bel et bien en bonne santé et que ces derniers sont conscients de tous les risques et enjeux liés à la sécurité et à la santé dans leur travail quotidien », a-t-il ajouté.

Le président d'Unicongo en a profité aussi pour lancer un appel à d'autres entreprises qui hésitent encore à intégrer les rangs de cette organisation. « *Je pense*

de nos jours, au fur et à mesure, le besoin d'intégrer Unicongo s'impose à toutes les entreprises installées au Congo, parce que les challenges sont de plus en plus nombreux pour les entreprises du secteur privé. Nous sommes dans une démarche de rassemblement où nous ouvrons les portes de notre structure à toutes les sociétés du secteur privé. Autrefois, il existait une forme d'appréhension entretenue par quelques sociétés qui n'étaient pas dans l'union, donnant l'impression qu'Uni-

La photo de famille de l'activité/Adiac
congo représentait un club fermé. Au contraire il s'agit bien d'une structure ouverte à toutes les tailles d'entreprises », a-t-il conclu.

Notons que quelques entreprises membres d'Unicongo comme SN Plasco, Bolloré, Brasco, MBTP, le port autonome de Pointe-Noire, Grands moulins du Kouilou, Burotec, Nsia, Servtec ont exprimé, à travers leurs responsables hygiène sécurité et environnement, le bien-fondé de cette journée pour leurs structures respectives.

Séverin Ibara

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un guide méthodologique en cours d'élaboration

Lors d'un atelier de restitution, animé le 28 avril par une équipe de l'Initiative développement, des membres de la société civile et du ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier ont été informés de l'élaboration d'un guide méthodologique qui permettra de concevoir un schéma départemental d'aménagement du territoire (Sdat).



Les participants à l'atelier/Adiac

Le document servira à accompagner le Congo dans la structuration d'un aménagement du territoire participatif, coordonné et concerté. Sa mise en œuvre a été testée dans le département du Pool, particulièrement dans le district de Mindouli. C'est un moyen d'installer la décentralisation administrative, un mode de gouvernance qui consiste à mettre les collectivités locales aux avant-postes de la conception du développement local et d'une bonne politique d'aménagement du territoire.

Selon le conseiller du mi-

nistre de l'Aménagement du territoire, Antoine Goma, l'élaboration de ce guide s'inscrit dans la droite ligne de la lettre d'intention portant sur l'établissement d'un partenariat de long terme visant la réalisation du Plan d'investissement de la stratégie nationale Redd. Notons que cet atelier a été ouvert par le directeur de cabinet du ministre en charge de l'Aménagement du territoire, Zacharie Mokemo, en présence de certains partenaires du Congo en la matière.

Rude Ngoma

ART D'ORPHÉE

Mako Musica offre du plaisir à travers son album « Bi wela wela »

Le tout premier album de l'orchestre Mako Musica sera disponible ce 2 mai sur toutes les plateformes de téléchargement légales et sur support compact disk (CD). A travers cet album estimé de haut de gamme, l'orchestre offre 55 minutes et 4 secondes de plaisir à tous ses mélomanes et les amoureux de la bonne musique.

Produit, réalisé et distribué par Bienvenu Okoma dit Makosophie, l'album « Bi wela wela » compte neuf chansons abordant des thèmes aussi intéressants que variés, à l'instar de la richesse, de l'amour réciproque. Il s'agit des titres « Simonie » ; « Horoscope » ; « Isabella » ; « Ingratitude » ; « Ninelle de H.G » ; « Amour réciproque » ; « Destinée » ; « Bi wela wela » ; « 9e chicotte ». Quant à la thématique du générique « Bi wela-wela », il est question de quelqu'un qui veut tout avoir en un instant.

Officiellement sorti le 15 octobre 2022, le dernier né des groupes musicaux congolais, Mako-Musica, a été fondé dans le souci d'accompagner le projet de l'industrie musicale de la maison de production Makosophie, créée en 2016 par le mécène Bienvenu Okoma. C'est donc pour aborder des thèmes soutenus et éducatifs, sans obscénités, que Mako Musica met à la disposition du public son premier album, qui est une école de la vie et traite des thèmes d'ordre social et existentiels tels que « l'amour », « la patience », « l'ingratitude », « l'envie des choses » ... Cette richesse musicale, dit le promoteur de ce groupe, Bienvenu Okoma, accompagne et apporte la paix, la joie et le bonheur aux mélomanes de la vraie musique.

« Mako Musica se porte garant de s'opposer au fléau de la dépravation des mœurs qui est en train de détruire la musique. C'est pourquoi, nous invitons tous les

mélomanes de la bonne musique à se procurer ce chef-d'œuvre leur permettant de redécouvrir la vraie musique « ondemba », de la salsa également. « Bi wela wela » est disponible en support CD avec toutes les chansons et en ligne avec quatre chansons, plus un clip annonce en attendant la réalisation de tous les clips », a fait savoir son promoteur. Il a précisé que la musique faisant partie de l'éducation de masse, l'orchestre avait installé un comité de censure pour éviter toutes sortes de dérapages éventuels à la dépravation des mœurs. Car, Mako-Musica se distingue par la structure des textes et des rythmes dans son ensemble, dit-t-il.

Des prestations attendues sur des scènes nationales et internationales

Après la sortie officielle de cet album, s'en suivra la phase promotionnelle avec des prestations scéniques que le groupe livrera dans différents arrondissements de Brazzaville, notamment à l'esplanade de la télévision nationale à Nkombo, à la commune de Moundali, au rond-point de Poto-Poto, au Centre sportif de Makélékélé, au collège d'enseignement général Antonio-Agostinho-Neto à Talangaï, à la Corniche ... puis dans plusieurs villes et localités du Congo, dont Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Ensuite, le groupe ira dans la zone septentrionale du Congo, notamment à Ngo, Gamboma, Oyo, Owando, Makoua, Ouesso, Boundji et Ewo, avant d'entamer une promotion à l'international. La tournée na-



tionale promotionnelle interviendra pendant les grandes vacances. Pour tous ceux qui veulent se préparer ou se joindre au groupe lors de ces tournées, ils peuvent s'y rendre à son siège, à Moundali.

Notons qu'en prélude à la sortie officielle de cet album, le groupe Mako Musica, constitué de Moïse, Chida, Gary Massamba, Rigain, T-K (chanteurs) ; Franck (pianiste) ; Freddy Zacampa (accompagnement) ; Jules Ndonguissila (D.A & Solo) ; Rolly (bass) ; Chico tempo (batterie) ; Doyen Doko (percussion) ; Teddy Boston (animation) a livré un concert à l'occasion de l'anniversaire de son promoteur, Bienvenu Okoma, le 27 avril. Un concert qui a mis tous ceux qui ont eu le privilège d'écouter cet album en avant-première d'accord, au regard du contenu des thèmes abordés. Un autre concert public est prévu ce 2 mai dans l'après-midi, devant le siège du groupe, au rond-point de Moundali, à l'occasion de la sortie officielle de cet album.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Il n'est pas impossible ...

Oui, tout compte fait, il n'est pas impossible que du désordre international présente plus vite qu'on ne le croit un nouvel ordre mondial fondé sur la prise de conscience collective des dangers de mort que portent en eux les conflits plus ou moins larvés opposant ici et là les grandes puissances de ce temps. Ceci pour au moins deux raisons que voici résumées en quelques lignes :

° La première résulte de la prise de conscience des dangers mortels que fait courir le dérèglement climatique à l'espèce humaine. Plus le temps passe, en effet, plus les peuples des cinq continents sont frappés par la hausse des températures et par la sécheresse croissante dans de nombreuses régions du globe, par la fonte des pôles et

des glaciers, par la hausse mortelle du niveau des océans qui en résulte et la submersion des côtes qui menace de plus en plus directement de très nombreuses et très grandes cités.

° La seconde raison est l'influence croissante que les peuples des nations émergentes en Afrique, en Asie, en Amérique latine exercent sur l'évolution de la planète. Même s'ils n'en ont pas encore pris la juste mesure, cette influence est d'ores et déjà perçue par les dirigeants des Grands de ce temps comme l'un des facteurs clés des décennies à venir. Un défi à relever d'autant plus grand pour chacun d'eux que l'abolition du temps et de l'espace par les nouvelles technologies de communication le rend chaque jour plus évident, donc incontournable.

L'observation attentive de l'actualité montre que les questions stratégiques qui jusqu'à présent étaient exclues du débat public s'imposent de jour en jour comme des problèmes incontournables auxquels il faudra apporter rapidement des réponses acceptables. En apporte la preuve le fait que la question clé de la restructuration de l'Organisation des Nations unies, créée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale il y a près de quatre-vingts ans, se trouve désormais au cœur des grands débats publics internationaux.

Dominée par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, cette structure s'avère, en effet, de jour en jour plus incapable de préserver la paix sur les cinq continents et devient de ce fait, au fil

des mois, l'une des questions clés auxquelles la communauté mondiale va devoir apporter rapidement une réponse logique. Et dans ce contexte, il est clair désormais que les pays dits « émergents », en Afrique tout particulièrement, doivent faire mieux entendre leur voix.

Ce défi, l'Union africaine va devoir le relever d'autant plus vite et d'autant plus fort qu'elle fait face, dans plusieurs régions de son continent, à des tensions, voire même à des conflits qui menacent la vie de millions, de dizaines de millions d'êtres humains.

Voyons donc si elle en prend la juste mesure !

Jean-Paul Pigasse